

Bruxelles, le 11 février 1987

Note BIO (87) 35 aux Bureaux Nationaux
cc. aux membres du service du Porte-Parole

432

RENDEZ-VOUS DE MIDI DU 11 FEVRIER (H. PAEMEN)

Rendant compte de la réunion de la Commission de ce matin, le Porte-Parole a donné les précisions suivantes :

- 1) la Commission a pris une décision visant à aider les populations au Liban (voir note IP 65)
- 2) la Commission a approuvé une proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement 2176/84 concernant les importations anti dumping de certains produits, contournant les mesures existantes par l'importation des pièces destinées à l'assemblage de ces produits à l'intérieur de la Communauté (voir note IP 51)
- 3) la Commission a approuvé un programme de cinq ans prévoyant des projets de démonstration dans le domaine de la création d'emplois potentiels dans la protection de l'environnement (voir note P 10)
- 4) la Commission a également approuvé un document comprenant une action communautaire en matière de coopération dans la lutte contre le SIDA (voir note P 9)

MATERIEL DISTRIBUE

-
- IP 51 modification de la réglementation anti-dumping
 - P 9 lutte contre le SIDA
 - P 8 environnement : soufre
 - P 10 environnement et emploi
 - IP 64 Commission autorise rachat apr Deutsche BP de 45 % du capital social de Fechner Holding.
 - Mémo 19 - 3ème réunion au niveau ministériel CE/Amérique Centrale/Contadora/Guatemala

Amitiés


H. PAEMEN